



MAÏA

**Pour ses 100 ans,
le Groupe MAÏA offre
1 000 000 de kilowattheures
de sa production d'énergie renouvelable*
à la Fondation Abbé Pierre**

(* Consommation électrique annuelle de 1500 personnes.)

- > Don à la Fondation Abbé Pierre
- > Les 100 ans de l'entreprise





EDITORIAL

Notre groupe trouve son origine dans la fusion de deux entreprises créées au début du XX^{ème} siècle, MAÏA, la société d'origine ayant été fondée à Lyon en 1908.

Grâce à l'expertise que nous avons acquise dans les domaines de l'énergie et de l'infrastructure, le Groupe MAÏA a su évoluer pour mieux s'adapter à la demande et aux besoins de nos clients d'aujourd'hui et... de demain. Cette évolution nous permet actuellement d'être une entité indépendante grâce au regroupement de différentes sociétés et de l'ensemble des collaborateurs sous le nom de "Groupe MAÏA".

A l'occasion de nos 100 ans et, comme notre entreprise est solidement ancrée dans le développement durable, il m'a semblé intéressant de donner un sens à cet anniversaire. Comme nous, la Fondation Abbé Pierre a des racines lyonnaises et oeuvre pour que notre société soit durable. Nous avons donc souhaité développer l'énergie renouvelable tout en appliquant des principes humanistes. A un moment où les personnes les plus déshéritées ont des problèmes pour se loger, le Groupe MAÏA a voulu donner cette année 1 000 000 de kilowattheures à la Fondation Abbé Pierre, ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle de 1500 personnes.

Pour moi, cet anniversaire est une manière de remercier le personnel et mes collaborateurs pour le chemin parcouru. C'est aussi l'occasion de se projeter vers nos futures échéances et de faire connaître en France les nouveaux projets du groupe en adéquation avec les engagements du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Aujourd'hui le Groupe MAÏA poursuit son développement dans les énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire), en s'appuyant sur l'activité historique de l'entreprise qu'est l'infrastructure, représentée par les métiers du génie civil, du génie urbain, des ouvrages d'art, des barrages ainsi que dans les filières plus spécifiques de l'eau, des travaux de fondations, des travaux fluviaux et maritimes. La collaboration active de plus de 170 ingénieurs et techniciens supérieurs nous permet de participer à la construction de grands projets et à l'aménagement du territoire de la France.

Je remercie l'ensemble de mes collaborateurs et souhaite des années pérennes au Groupe MAÏA.

Christophe GRUY, PDG du Groupe MAÏA

SOMMAIRE

I - Histoire d'une petite société familiale devenue un grand groupe innovateur	p.4
II - Carte d'identité du Groupe MAIA	p.5
III - Organigramme	p.6
IV - Le Groupe MAIA	p.7
1. Le pôle "énergie"	p.8
2. Le pôle "infrastructures"	p.10
V - Qui est Christophe GRUY, PDG du Groupe MAIA ?	p.11
VI - Le Développement Durable en France : Une initiative, des solutions	p.12
VII- L'énergie de demain : L'éolien	p.13
1. Objectifs et dispositions	p.14
2. La France et l'éolien	p.15
VIII - RHEA, un projet entre Ciel, Terre et Mer	p.17
IX - Don à la Fondation Abbé Pierre	p.18

I - HISTOIRE D'UNE PETITE SOCIETE FAMILIALE DEVENUE UN GRAND GROUPE INNOVATEUR

1908 / 2008

1908 : Année de naissance du Groupe MAÏA lorsque Monsieur Amable MAJA - devenu phonétiquement MAÏA - créé à Lyon une entreprise spécialisée dans les travaux de pavage. L'entreprise est reprise par son fils Jean en 1926. Il étend progressivement l'activité aux travaux publics, puis au génie civil et au bâtiment.

1965 : Monsieur Bernard SONNIER fusionne l'entreprise SONNIER et CIE créée en 1927 par son père, avec celle de son oncle Jean MAÏA. Celle-ci se développe pendant plus de 30 ans allant jusqu'à réaliser des ouvrages prestigieux tels que :

- L'Auditorium Maurice Ravel de Lyon réalisé en 1974,
- L'Hôtel de la communauté urbaine du grand Lyon.
- Le Double Mixte un projet en concession dans le pôle universitaire de la Doua (Villeurbanne)
- La rénovation du barrage de CUSSET sur le Rhône (Villeurbanne),
- Le Stade de GERLAND (Lyon) .

1997 : L'entreprise MAÏA SONNIER doit faire face à une perte de vitesse et est rachetée par un groupe. Christophe GRUY en est le Directeur Général et actionnaire minoritaire.

2002 : Christophe GRUY et ses collaborateurs rachètent l'intégralité des parts de l'entreprise au groupe Général Routière. Grâce à la motivation et aux compétences de l'ensemble du personnel, l'entreprise prend un nouveau départ et atteint la croissance et le chiffre d'affaires que nous lui connaissons aujourd'hui.

1998/2008 : Réussite illustrée par la réalisation d'importants ouvrages tels que :

- La construction d'une nouvelle halte ferroviaire à Jean Macé, Lyon (69)
- L'aménagement des Berges du Rhône sur 5km, Lyon (69)
- Le tramway de Nice
- LGV EST : création d'une tranchée couverte (51)
- Parking de la Fosse aux Ours à Lyon (69)
- Bassin Euratechnologie de Lille (59)
- Pont ferroviaire sur le Rhône, Culoz (01)
- A 86, couverture acoustique, Colombes (92)

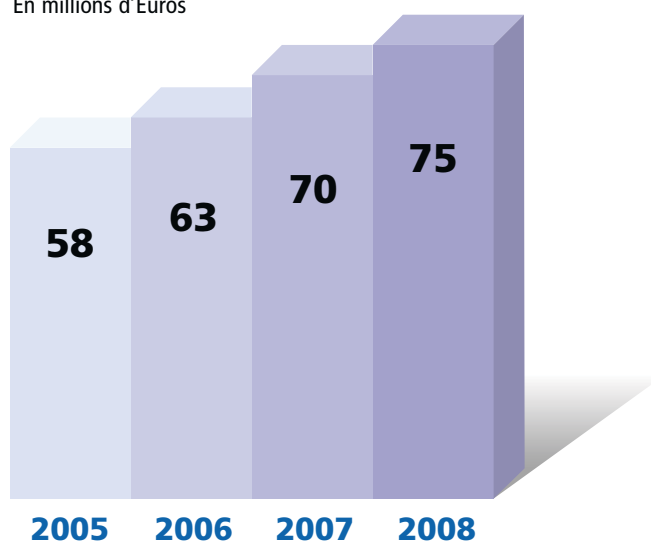
Cette formidable histoire de famille amène aujourd'hui Christophe Gruy, Président du Groupe MAÏA, à célébrer le 100ème anniversaire de l'entreprise.

II - CARTE D'IDENTITE DU GROUPE MAÏA

Nom	Groupe MAÏA
Statut	Société Anonyme
Capital social	50 Millions d'Euros
Date de création	1908
Siège social	115 Avenue de Saxe à Lyon 3e (69)
Autres implantations	Lille (59), Marseille (13), Estrées Deniecourt (80), Hondschoote (59) et Herouville Saint Clair (14)
Chiffre d'affaires 2007	70 Millions d'Euros
Effectifs	270 personnes dont 60% d'ingénieurs et de techniciens supérieurs
Nombre de pôles : 2	- MAÏA POWER / MAÏA EOLIS - MAÏA SONNIER

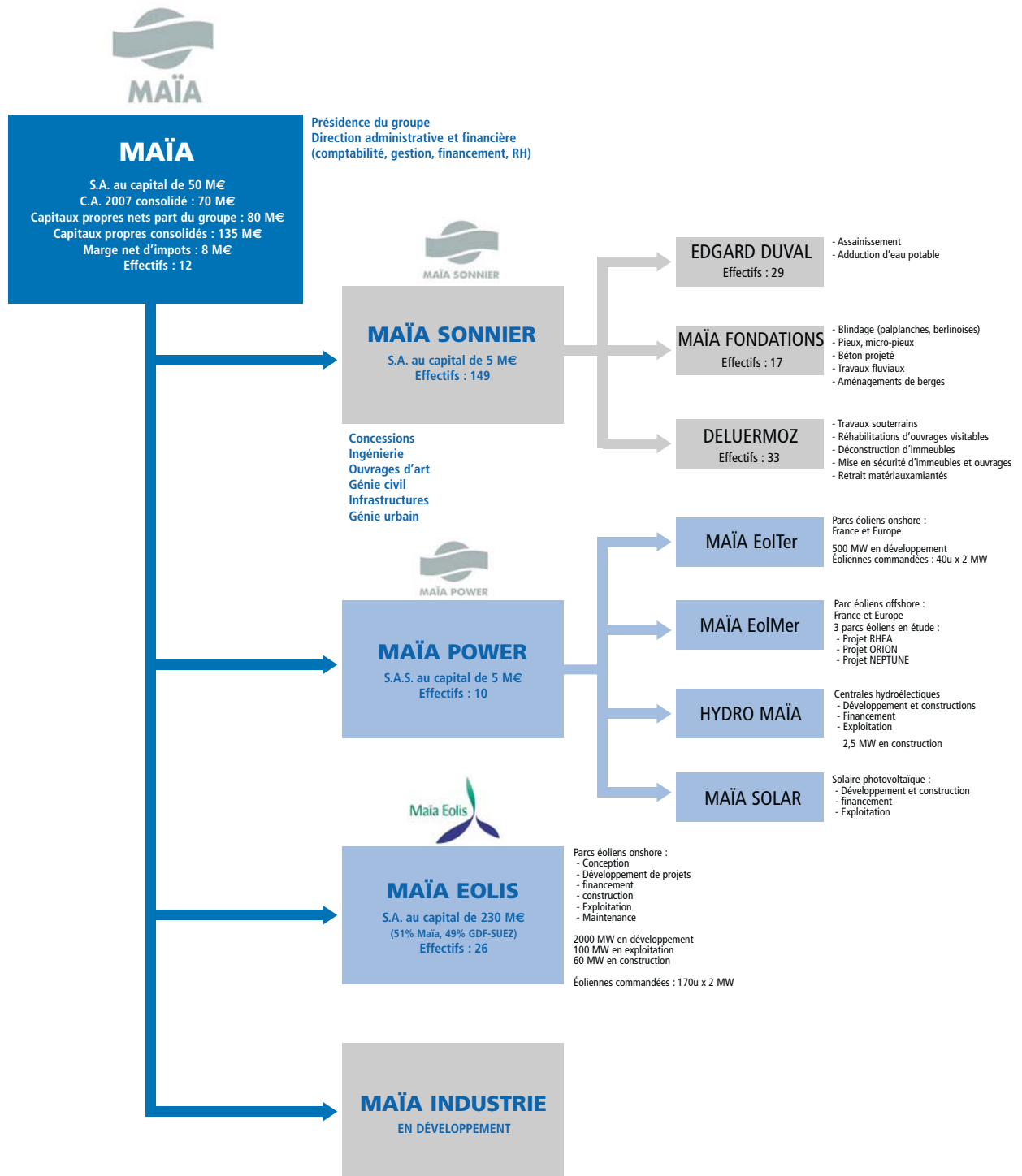
LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE MAÏA

En millions d'Euros



Sources : Les Echos

III - ORGANIGRAMME



IV - LE GROUPE MAÏA

Le **Groupe MAÏA** est un groupe indépendant français au capital de 50 M€, spécialisé dans les métiers de la conception, l'ingénierie, la construction, le financement et l'exploitation de projets d'énergie et d'infrastructure.

Le mode de fonctionnement du Groupe repose sur une responsabilisation active de ses dirigeants : le capital est en effet détenu par son Président et les principaux cadres.

Aujourd'hui, le **Groupe MAÏA** via **MAÏA POWER** ET **MAÏA ÉOLIS** poursuit son développement dans le domaine de l'énergie renouvelable par le biais de projets industriels complets dans lesquels le Groupe est concepteur, financeur, constructeur, et exploitant d'installations de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable.

Cela permet d'investir en terme de recherche et de développement. Des projets industriels complets sont développés notamment dans les domaines de l'éolien terrestre, de l'éolien maritime, de l'hydroélectricité et du solaire.

Par ailleurs, le **Groupe MAÏA**, via **MAÏA SONNIER**, poursuit ses activités dans le domaine des infrastructures (génie civil, génie urbain, ouvrages d'art, barrages) ainsi que dans les filières plus spécifiques de l'eau et des travaux fluviaux et maritimes. Le **Groupe MAÏA** participe aux grands projets d'aménagement du territoire.

Fort de fonds propres de plus de 80 M€, avec un effectif de 270 personnes, dont plus de 110 ingénieurs, le **Groupe MAÏA** a réalisé en 2007 un chiffre d'affaire de 70 M€.

Le Groupe a pour ambition de poursuivre son développement dans le domaine des énergies. **Le montant des investissements prévus pour les cinq années à venir est de 355 M€.**

Le **Groupe MAÏA** s'inscrit dans la stratégie votée par le conseil européen de mars 2007. Cette stratégie vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % dans la consommation d'énergie de pays de l'Union Européenne à l'horizon 2020.

C'est donc dans cette optique que **MAÏA** poursuit des objectifs communs à ceux du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, mais également communs aux revendications et aux mesures stipulées par le Docteur Jean Louis Etienne, lors de la campagne présidentielle, concernant le réchauffement climatique.

L'objectif du Groupe MAÏA d'ici fin 2020 est la mise en service de 1500 Mégawatts d'énergie renouvelable.

1. Le pôle "énergie"

La particularité du **Groupe MAÏA** dans le domaine des énergies nouvelles a été de développer un projet industriel complet, configuration rare dans ce type de métier, qui s'appuie sur des compétences mobilisées en interne et qui intègre l'ensemble des étapes suivantes :

- > Ingénierie de projet : Etudes de préféabilité, étude de faisabilité, élaboration et dépôt du permis de construire, suivi du dossier
- > Financement : banques partenaires de la société
- > Construction des parcs éoliens
- > Exploitation et revente de l'énergie produite
- > Maintenance et entretien des aérogénérateurs

Cette globalité permet aux structures d'être l'interlocuteur unique pour l'ensemble des phases d'étude, de financement, de construction, d'exploitation et de maintenance des parcs éoliens. Le fait d'être pilote "de A à Z" dans ce domaine est une particularité rare qu'il est essentiel de souligner.

MAÏA Eolis a en charge le développement d'un premier ensemble de parcs éoliens terrestre sur le territoire français. Le **Groupe MAÏA** est à l'origine de la création de cette entité et détient 51% du capital, suite à la prise de participation de Gaz de France dans le capital de **MAÏA Eolis** à hauteur de 49%.

MAÏA POWER, parallèlement aux projets portés depuis plusieurs années par la société **MAÏA EOLIS**, vise à poursuivre en Europe la croissance autonome du groupe dans toutes les énergies renouvelables. Cette société s'appuie sur les filiales spécifiques dédiées aux domaines de l'hydroélectricité, de l'éolien terrestre, de l'éolien maritime, du solaire, et de tout autre domaine d'énergie renouvelable.

Au sein de **MAÏA POWER**, le pôle hydraulique est représenté par **HYDRO MAÏA** et ses filiales de production d'électricité (dont ROANNE Energie Naturelle chargée de la construction et de l'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le barrage de Roanne). Ce pôle est le ciment du Groupe, reliant l'énergie à l'ingénierie de construction.

Egalement, le pôle solaire est développé au sein de la société **MAÏA SOLAR** chargée de la production solaire photovoltaïque.

Les actions de **MAÏA POWER** visent également à poursuivre la croissance du groupe dans les énergies éoliennes.

Le développement de l'éolien terrestre s'inscrit dans cette démarche au sein de **MAÏA EolTer** avec une vision à long terme respectant une logique de zones géographiques de maintenance.

Le développement des énergies renouvelables offshore en France doit être porté de manière significative par des sociétés françaises. Le développement éolien intègre donc également une dimension maritime. Plusieurs parcs éoliens en France et en Europe sont actuellement en cours de définition et d'étude. Le Groupe s'inscrit dans les directives énergétiques européennes, et françaises. Ces projets sont développés au sein de la société **MAÏA EolMer**.

Au premier semestre 2008, le **Groupe MAÏA** a conclu deux contrats avec Repower, n°3 allemand des constructeurs d'installations éoliennes, portant sur la fourniture d'éoliennes d'ici 2011 totalisant 338 MW.

Repower livrera 129 éoliennes pour 258 MW à **MAÏA EOLIS**, une "joint-venture" créée en 2006 entre **MAÏA** (51%) et GDF (49%). De plus, il fournira 40 unités pour 80 MW à **MAÏA POWER**.

Au delà des projets en cours, les actions de développement du Groupe permettent d'envisager favorablement la poursuite de la croissance dans les métiers de l'Ingénierie, de la Construction et de l'Energie.

Le positionnement sur le domaine des énergies renouvelables et des énergies nouvelles doit amener le Groupe MAÏA à poursuivre son essor, notamment dans le domaine des services incluant la conception et la réalisation de process énergétiques, et dans le domaine industriel liés à la production d'éléments et de composants en relation avec ce secteur. L'objectif du Groupe MAÏA à fin 2020 est la mise en service de 1500 MW.

2 - Le pôle “infrastructures”

Celui-ci est composé de la société **MAÏA SONNIER** et de ses trois filiales de spécialité.

C'est le socle du groupe, le réservoir des technologies et des innovations, le vivier humain de la croissance.

MAÏA SONNIER est certifiée Qualité ISO 9001, Environnement ISO14001, et Sécurité OHSAS 18001.

MAÏA SONNIER réalise des travaux importants sur de grands projets d'aménagement du territoire (ouvrages d'art, barrages...)

MAÏA SONNIER dispose de trois établissements : Lyon, Marseille, et le Pôle d'Activité de Haute Picardie. Ce troisième établissement est l'établissement Nord et Ile de France de **MAÏA SONNIER**.

La société **EDGARD DUVAL** basée à HONDSCHOOTE (59) est spécialisée dans les métiers de l'eau (assainissement, terrassement, adduction d'eau potable, etc.).

La société **MAÏA FONDATIONS** basée à LYON intervient respectivement dans le domaine des travaux de fondations et des travaux fluviaux et maritimes. (Blindage, palplanches, berlinoise, pieux, micro-pieux, béton projeté, aménagement de berge)

La société **DELUERMOZ** intervient dans le domaine des travaux souterrains (travaux souterrains, réhabilitations d'ouvrages visitables, déconstructions d'immeubles, mise en sécurité d'immeubles et ouvrages, retrait matériaux d'amiante, etc.)

V - QUI EST CHRISTOPHE GRUY, PDG DU GROUPE MAÏA ?

Suite au rachat de l'intégralité de l'entreprise par ses collaborateurs et lui-même, Christophe GRUY, est devenu PDG du **Groupe MAÏA** en 2002.

Né en 1958, topographe de formation, il intègre la société Bouygues. Il y travaillera plus de dix ans.

A 38 ans, il rejoint **MAÏA SONNIER** comme directeur général et intègre le capital de l'entreprise.

Son parcours professionnel est atypique et apparemment rien ne le prédestinait à être président d'une telle entreprise.

Christophe GRUY, en lien avec ses principaux collaborateurs, fait évoluer **MAÏA SONNIER** en maintenant les métiers de l'Ingénierie et de la Construction, métiers historiques du groupe. Mais ses ambitions le conduisent depuis quelques années vers le domaine de l'**énergie durable**, secteur d'avenir pour cette entreprise aujourd'hui reconnue sous le nom du **Groupe MAÏA**.

Pragmatique, meneur d'hommes et perfectionniste, juste avec ses collaborateurs, cet homme souriant a su s'entourer pour permettre à l'entreprise de prospérer jusqu'à ce jour.

Christophe GRUY est un homme qui s'implique entièrement dans les projets de l'entreprise. D'une capacité à simplifier les situations compliquées, il réussit ainsi à faire face aux différentes difficultés.

Il s'investit dans et en dehors de son travail :

- > Membre titulaire du Conseil Supérieur de l'Energie, représentant les CCI et les chambres d'agriculture.
- > Membre du conseil d'administration de l'aéroport de Saint Exupéry à Lyon.
- > Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

Il a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 2008 par Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, Ministre d'Etat.

VI - LE DEVELOPPEMENT DURABLE : INITIATIVE, SOLUTIONS

Le choix du développement durable par les industriels et professionnels français illustre bien la volonté de se tourner vers l'avenir. Afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre la satisfaction des générations futures, des solutions permettant d'allier performance et préservation de l'environnement ont été mises en place. Le principe est d'utiliser des énergies renouvelables telles que le soleil, le vent, l'eau et le feu... ressources au demeurant inépuisables. De surcroît, une directive des institutions de l'Europe prévoit que plus de 20% de la production énergétique de l'Union Européenne provienne des énergies vertes d'ici 2010 (en plus du respect du protocole de Kyoto). Quelles sont les perspectives ?

Il existe en premier lieu des **carburants d'origine agricole**. L'utilisation de ces **biocarburants** offre de nouveaux débouchés et permet une baisse de la facture énergétique française, sans compter la diminution des rejets de gaz à effet de serre. Cependant, ces biocarburants restent des additifs minoritaires aux produits pétroliers (dans le réservoir des voitures par exemple) et les seuls qui puissent être utilisés tels quels restent les produits au plus mauvais rendement.

La **biomasse** peut produire de l'énergie. Cette bioénergie découle de l'énergie **solaire** emmagasinée par les plantes et peut-être exploitée de façon continue. Elle constitue la principale source d'énergies renouvelables produites en France.

On distingue également l'**hydroélectricité** renouvelable, non polluante et propre. Ce processus fournit 18% de la production mondiale d'électricité et 12% de la production française d'électricité. Cette énergie hydraulique fait cependant parfois l'objet de contestations environnementales (bilan carbone).

La **géothermie** consiste à capter la chaleur de la croûte terrestre. Elle est régulière et devient alors la seule source d'énergie qui s'adresse aux deux grandes filières énergétiques : la production d'électricité et celle de chaleur.

Le **soleil**, incroyable source d'énergie, contribue à produire de l'électricité. Le marché français du photovoltaïque est en croissance de plus de 30% par an mais reste peu développé vis-à-vis des capacités du parc de notre voisin allemand. Quant aux installations thermiques, elles constituent un secteur en plein essor (le marché augmente de 70 à 100% par an), croissance que l'on doit à une sensibilité accrue de la population et à l'aide apportée par les collectivités territoriales.

Pour finir, la marge de développement des éoliennes est considérable. Elles pourraient, à elles seules, fournir 10% de notre consommation électrique d'ici 2020. Une France vierge d'éolienne en 1990 est aujourd'hui équipée de 326 parcs grâce à un nouveau souffle et à un développement des outils. Il faut aujourd'hui moins d'éoliennes pour satisfaire un parc d'autant plus puissant.

(Source interne)

VII - L'ENERGIE DE DEMAIN : L'EOLIEN

En harmonie avec les projets du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Une récente étude de l'institut de sondages LH2 montre que neuf français sur dix sont favorables au développement de l'énergie éolienne.

Pourquoi l'éolien ?

La consommation croissante de nos ressources énergétiques (pétrole, gaz, charbon, etc.) entraîne aujourd'hui des dysfonctionnements majeurs au niveau économique et climatique. L'éolien est préconisé depuis quelques années car c'est une **énergie renouvelable** et propre, qui en plus, permet une certaine autonomie. Elle permet de mieux lutter contre le changement climatique et de contribuer activement à la réduction de l'effet de serre. L'Union Européenne a notamment fixé à 20% la part de sa consommation d'électricité d'origine renouvelable en 2010.

Outre son intérêt dans la lutte contre l'effet de serre, l'éolien contribue aussi à la diversification des sources d'énergie et à la mise en place d'un système de production d'électricité plus décentralisé, plus proche du consommateur. Il est probable que cette proximité favorise une prise de conscience de la part des individus. Celle-ci engendrerait un comportement plus économe de la part des citoyens, geste indispensable dans le cadre d'une lutte efficace contre le changement climatique.

Qu'est-ce que l'éolien ?

- > L'énergie éolienne constitue, dès à présent, une protection contre l'augmentation des prix de marché de l'électricité et représentera un bénéfice considérable pour la collectivité à l'horizon 2020, de l'ordre de 1,2 milliard d'euros par an pour le programme éolien terrestre.
- > Le Grenelle de l'Environnement a pris la mesure des qualités de cette forme de production d'énergie en projetant un parc de 25 000 MW à l'horizon 2020, représentant près du quart de l'objectif de production d'énergie renouvelable à cette échéance.
- > Une énergie complètement propre.
- > La garantie d'une sécurité d'approvisionnement
- > Une source (le vent) gratuite et illimitée, plus puissant en hiver qu'en été donc en concordance avec la consommation des ménages français.
- > Une source de production d'électricité permettant de parvenir à moindre coût à la réalisation des objectifs que s'est fixée l'Union Européenne pour 2020.
- > Une production proche des consommateurs, un nombre d'emplois générés par unité d'énergie produite plus important que les sources conventionnelles, pas d'émission de pollution chimique, thermique ou radiative, pas de déchets et un écobilan très favorable.

1. Objectifs et dispositions

Les préoccupations pour le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre inscrivent le **Groupe MAIA** dans la même stratégie que :

- > Le Conseil Européen
- > Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

De plus, le Gouvernement a réaffirmé récemment la nécessité de développer les énergies renouvelables. Les engagements pris à l'occasion du Grenelle de l'Environnement par le Chef de l'Etat et par Jean-Louis BORLOO, nous conduisent vers une amplification de l'exploitation de nouvelles énergies.

L'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement est de réduire la part des énergies carbonées et d'augmenter la part des renouvelables de 10 % en 2020, afin d'atteindre une proportion d'au moins 20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. Ceci suppose donc une augmentation de toutes les énergies renouvelables dont l'éolien.

"Un grand programme de réformes des infrastructures énergétiques françaises pour les quinze prochaines années sera lancé dans les semaines qui viennent, afin de permettre à la France de respecter les objectifs de production renouvelable. Les dirigeants européens qui se sont engagés à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre de l'Union Européenne d'ici à 2020, veulent porter à 20% la part des énergies renouvelables."

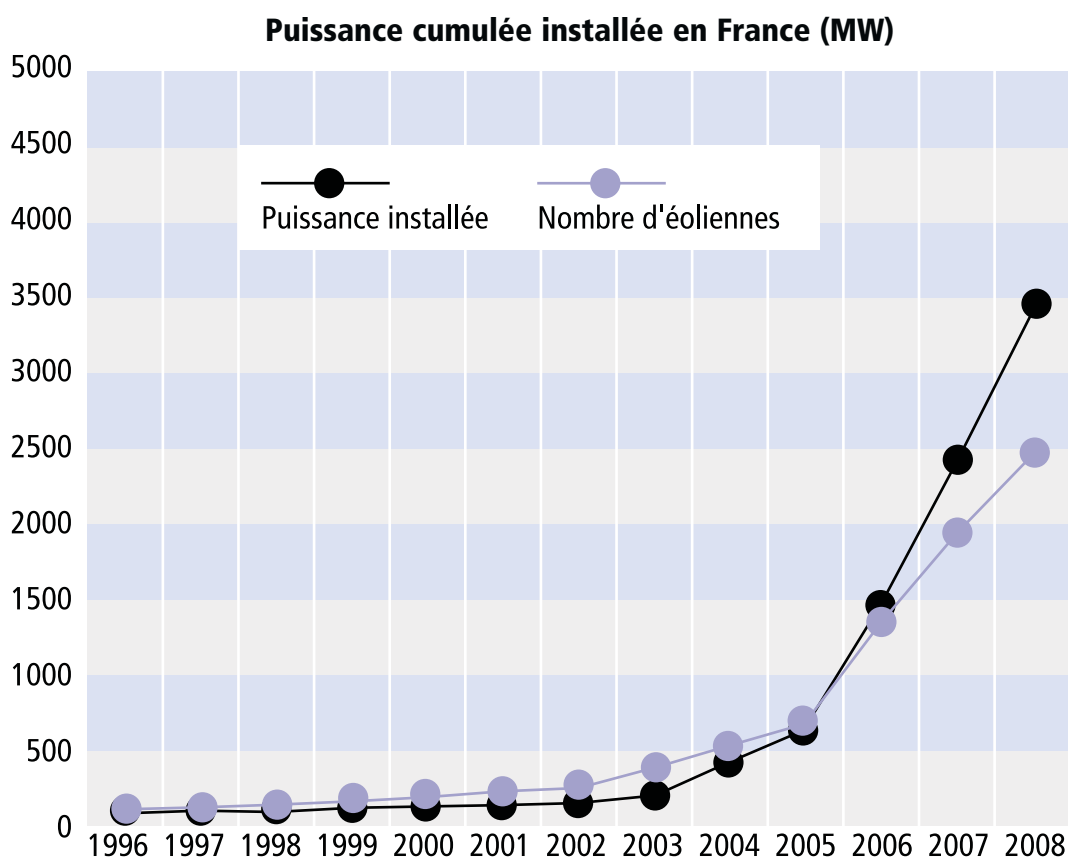
Jean-Louis BORLOO,
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, Ministre d'Etat
Entretien au quotidien "Les Echos" Juin 2008

2. La France et l'éolien

En 2007, la puissance de l'ensemble des parcs éoliens français a permis à la France d'atteindre la 3ème place au rang européen en terme de puissance annuelle installée, derrière l'Allemagne et l'Espagne. (1000 Mégawatts installés dans l'année)

Sur l'année 2008, l'éolien permettra d'éviter l'émission de 1,65 Million de Tonnes de CO2.

Evolution de ces dernières années (source interne) :



Au 1er janvier 2008, la France totalisait **2 455 MégaWatts** de puissance installée sur son territoire. Cela représente environ 2 000 éoliennes, réparties dans **340 parcs éoliens**. Notre pays a ainsi connu une augmentation significative de la puissance installée ces dernières années.

Même si nous accusons encore un sérieux retard de développement par rapport à nos voisins allemands (22 000 Mégawatts) ou espagnols (15 000 Mégawatts), nous bénéficions du deuxième gisement éolien d'Europe après le Royaume-Uni. (Source France Energie Eolienne)

La puissance installée en 2008 permettra de poursuivre cette croissance et d'approcher les **4000 Mégawatts** installés à fin 2008.

VIII - RHEA : UN PROJET ENTRE CIEL, TERRE ET MER

Le projet RHEA est un projet industriel français portant sur la création d'un **parc éolien maritime** en Baie de Seine. La concertation et les échanges réguliers avec les interlocuteurs locaux concernés par cette problématique permettent de mener les études techniques et environnementales en phase avec la réalité et les attentes locales.

Le projet RHEA est porté par le **Groupe MAÏA** depuis quelques temps déjà. Ce type de construction maritime n'a encore jamais été réalisé en France, ni même par une entreprise française. Le personnel et les collaborateurs de Christophe GRUY veulent avoir l'honneur d'être les précurseurs français dans la construction de parcs éoliens maritimes. Mener ce projet à bien est le défi que s'est fixé **MAÏA**.

Ce projet représente une opportunité économique locale, régionale, et nationale en terme d'emplois, d'activités et de retombées. Il s'insère bien sûr dans les stratégies adoptées pour la protection de l'environnement.

Les projets et les directives du **Groupe MAÏA** sont en concordance avec la politique gouvernementale française et Européenne.

Le **Groupe MAÏA** souhaite aujourd'hui une reconnaissance et un soutien des pouvoirs publics afin de mener à bien leurs projets et pouvoir faire porter de manière significative le développement en France des énergies renouvelables maritime par des sociétés françaises.

L'arrivée de l'éolien maritime en France doit être une opportunité de mobiliser l'ensemble des compétences françaises autour de tels projets.

IX - DON A LA FONDATION ABBE PIERRE

A 100 ans, le groupe d'énergie et d'infrastructure **MAÏA** met le cap sur des actions citoyennes, sociales et humanitaires au profit des déshérités.

Christophe Gruy, Président Directeur Général du **Groupe MAÏA**, a été séduit par cette association symbolique et populaire à la fois : **La Fondation Abbé Pierre**.

Le **Groupe MAÏA** participera ainsi comme 10% de la population à l'action humaine que prônait la personnalité préférée des français, l'Abbé Pierre. Une cérémonie est organisée pour officialiser le don du **Groupe MAÏA** à la Fondation Abbé Pierre, au siège de Paris, rue Romainville.

Celle-ci s'achèvera donc par la remise d'un chèque correspondant à la valeur de **1% de sa production annuelle d'énergie renouvelable** soit 1 000 000 de kilowattheures, l'équivalent de la **consommation électrique annuelle de 1500 personnes**.

La Fondation Abbé Pierre.

Objet :

La Fondation Abbé Pierre a pour objet d'agir pour que les personnes défavorisées puissent accéder à un logement décent et à une vie digne.

Domaines d'intervention :

- > AGIR en créant du logement accessible et durable pour les défavorisés, en luttant contre l'habitat indigne. La Fondation Abbé Pierre accueille, conseille, oriente les mal-logés, et intervient à l'étranger pour soutenir des programmes de construction et d'amélioration de l'habitat.
- > INNOVER par de nouvelles formes d'habitat adaptées aux personnes fragilisées, en développant la participation des habitants à l'amélioration de leur logement et en encourageant la maîtrise des dépenses d'énergie.
- > INTERPELLER l'opinion et les pouvoirs publics, et formuler des propositions pour l'amélioration de la situation du mal-logement au travers notamment de son "Rapport annuel sur l'état du mal-logement".

Chiffres clés :

En 2007, 15 860 personnes ont été accueillies dans les 30 lieux d'accueil de jour, les " Boutique Solidarité ", 20 Pensions de famille ont été soutenues, 494 logements ont été construits ou réhabilités. Dans les pays pauvres, 3 744 personnes ont été relogées grâce à la construction de 624 maisons. La Fondation Abbé Pierre compte 99 salariés et 204 bénévoles, répartis sur tout le territoire.

"Il est bon de savoir qu'un effort, une action ont été contagieux, que d'autres se sont engagés, que de belles réalisations ont pu naître" L'abbé Pierre



Contact presse : Jacques MARCOUT
e-mail : j.marcout@prisme-europe.com
tel : 04 72 71 01 01